

## **P.V. DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU SAMEDI 7 MARS 2020**

La 35<sup>e</sup> Assemblée générale de l'asbl « Les Amis de Hergé » est ouverte à 9 H 00 dans les salons de l'Hôtel Nivelles Sud à Nivelles.

1°) Procès-verbal de l'Assemblée générale du 2 mars 2019 : après lecture, ce document est approuvé à l'unanimité des membres présents.

2°) Rapport d'activités 2019 : les points suivants sont passés en revue et détaillés :

- Le nombre de membres de l'asbl est en légère hausse (+ 1,3%) à 1 342.
- Le Conseil d'Administration s'est réuni à trois reprises en cours de l'année 2018.
- Deux numéros de la revue ont été publiés dans les délais. Le nombre de pages a été maintenu à 60 et le sera encore en 2020. Un numéro hors-série, *L'Affaire 3542*, consacré à l'album *L'Oreille cassée* a été préparé pour mise en vente à partir de ce jour.
- Lors de l'Assemblée générale, nous avons présenté des invités de marque, des documents inédits, des conférences, une exposition. Nous avons organisé une bourse de collections uniquement dédiée à l'œuvre d'Hergé et une affiche-souvenir été remise aux membres présents.
- Réalisation d'un coffret de deux DVD avec les meilleurs moments de l'Assemblée générale 2019.
- Diffusion de lettres informatiques chaque fois que des informations ou les circonstances le demandaient.
- Soutien financier par la librairie « Mille Sabords » à La Rochelle.
- Présence d'un stand ADH à la Fête de la BD à Bruxelles, à la Foire Collect-Hit à Bruxelles, au 32<sup>e</sup> festival Bulles en Nord à Lys-lez-Lannoy et au festival international de BD Bédéciné à Illzach. Ceci nous a permis de rencontrer des membres et d'en inscrire de nouveaux.

Le rapport d'activité est approuvé à l'unanimité.

3°) Le bilan financier de l'année 2019 (voir annexe) est présenté. L'année 2019 se clôture avec un solde positif de 2 884 euros. Après lecture, ce document est approuvé à l'unanimité par l'Assemblée et décharge est donnée aux Administrateurs.

4°) Le budget 2020 est présenté en équilibre et approuvé.

5°) Cotisation : le montant de la cotisation est maintenu à 40 euros pour l'année 2021, mais sera augmenté à 45 euros pour l'année 2022. Les raisons de cette augmentation sont détaillées. L'augmentation est acceptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, l'Assemblée est clôturée à 9 H 20.